

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 MARS 2011

Séance ordinaire du Conseil Municipal du lundi 14 mars 2011 à 20 H 30, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 9 mars 2011.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Martine FRANTZ, Rachel GRUSSENMEYER, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Edith SCHWAB, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Absents excusés : Geneviève GROSSHENY donne procuration à Jean-Blaise FEIST  
Eric MEMHELD donne procuration à Dominique HEILIGENSTEIN  
Joseph MEMHELD donne procuration à Martine FRANTZ  
Christian SCHAUNER donne procuration à Christophe KNOBLOCH  
Huguette BARONDEAU donne procuration à Jeannot LOOS

Secrétaire de séance : Jean-Marie BECK

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

### Ordre du jour

1. Adoption du procès verbal de la séance du 9 février 2011
2. Maisons Fleuries 2011
3. Périscolaire - Bureau de contrôle
4. Convention d'inspection Hygiène et Sécurité – Centre de Gestion du Bas-Rhin
5. Demandes de subvention pour voyages scolaires
6. Décision modificative
7. Urbanisme
  - a) Vente de terrains – Lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche
  - b) Périscolaire
8. Investissements
  - a) Aire de remplissage
  - b) Achat de panneaux de signalisation
  - c) Travaux de terrassement au club house du FCW
9. Divers
  - a) Droit de préemption
  - b) Opération Oschterputz 2011

## **1. Adoption du procès verbal de la séance du 9 février 2011**

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 9 février 2010. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2. Maisons Fleuries 2011**

Le jury a examiné les réalisations le vendredi 30 juillet 2010. En 2010, les prix alloués se répartissaient de la manière suivante, soit :

- 25 € pour la 1<sup>ère</sup> catégorie
- 15 € pour la 2<sup>ème</sup> catégorie
- 12 € pour la 3<sup>ème</sup> catégorie
- 8 € pour la 4<sup>ème</sup> catégorie

60 maisons ont été retenues dans la 1<sup>ère</sup> catégorie (comprend la note de 19)

58 maisons ont été retenues dans la 2<sup>ème</sup> catégorie (comprend les notes de 17,5-18-18,5)

79 maisons ont été retenues dans la 3<sup>ème</sup> catégorie (comprend les notes de 16-16,5-17)

63 maisons ont été retenues dans la 4<sup>ème</sup> catégorie (comprend les notes 15-15,5)

85 maisons ont été retenues dans la 5<sup>ème</sup> catégorie (comprend les notes inférieures à 15)

Soit 345 maisons notées et 260 maisons primées.

Justin FAHRNER propose de revoir le montant des prix alloués. En effet, ceux-ci sont identiques depuis pratiquement 10 ans, depuis leur conversion du franc à l'euro et le prix des fleurs a également augmenté. Il suggère d'augmenter de deux euros le montant du prix accordé à chaque catégorie ou bien de créer une catégorie pour les notes de 19,50 et plus.

Après un débat au cours duquel il est convenu que les sommes allouées aux différentes catégories sont inégales et mal réparties, il est décidé de créer une nouvelle catégorie pour les notes de 19,75 et plus, et de valoriser les prix alloués à chacune de la manière suivante :

- 30 € pour la catégorie 5 fleurs
- 25 € pour la catégorie 4 fleurs
- 20 € pour la catégorie 3 fleurs
- 15 € pour la catégorie 2 fleurs
- 10 € pour la catégorie 1 fleur

Catégorie 5 fleurs comprend les notes de 19,75 et plus

Catégorie 4 fleurs comprend les notes de 19 à moins de 19,75

Catégorie 3 fleurs comprend les notes de 17,5 à moins de 19

Catégorie 2 fleurs comprend les notes de 16 à moins de 17,5

Catégorie 1 fleur comprend les notes 15 à moins que 16

La dernière catégorie comprend les notes inférieures à 15

Adopté.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le mardi 12 avril 2011 à 20 heures à la salle polyvalente. Comme chaque année, une tombola gratuite sera organisée.

### **3. PÉRISCOLAIRE - Bureau de contrôle**

Comme convenu lors de la séance du 9 février 2011, il a été demandé à VERITAS d'ajuster son devis afin de pouvoir comparer avec les autres propositions (DEKRA + SOCOTEC).

Après réception de l'offre, les propositions se présentaient comme suit :

Ainsi que le Conseil l'autorisait, le Maire a retenu le moins disant, le bureau VERITAS, pour la somme de 3 880 € HT soit 4 640,48 € TTC. (C/2313, OP 655).

Adopté.

### **4. Convention d'inspection Hygiène et Sécurité – Centre de Gestion du Bas-Rhin**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- ✓ AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à signer, avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin, la convention d'inspection hygiène et sécurité dans le but de :
- Contrôler les conditions d'application des règles définies dans le décret n° 85-603 et celles définies par les livres Ier à V de la quatrième partie du Code du travail et par les décrets pris pour son application,
- Proposer à l'autorité territoriale, toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et la prévention des risques professionnelles,
- Proposer en cas d'urgence, à l'autorité territoriale, les mesures immédiates qu'il juge nécessaires, notamment dans la procédure de danger grave et imminent,
- ✓ ACCEPTE les frais d'intervention de l'Agent chargé de la fonction d'inspection du Centre Départemental de Gestion du Bas-Rhin fixés à 150 € par journée d'intervention.

Adopté à l'unanimité.

### **5. Demandes de subvention pour voyages scolaires**

Deux demandes de subventions pour voyage scolaire ont été faites auprès de la commune.

- La première provient du lycée Dr Koeberlé et concerne le voyage en Espagne d'une élève de première habitant Wittisheim.

Il est proposé de subventionner le séjour de cette élève par le versement de 7 € par jour. Le séjour ayant lieu du 2 au 7 avril, la somme de 42 € sera versée. (6 jours x 7 € = 42 €).

- La seconde demande de subvention concerne la sortie de deux jours à Paris d'un enfant de IMPRO DU RIED les 17 et 18 mai 2011. Il est proposé de verser la somme de 14 € (2 jours x 7 € = 14 €)

Comme déjà délibéré le 1<sup>er</sup> février 2010, ce type d'aide ne sera pas versé automatiquement, les demandes suivantes seront examinées au cas par cas.

Adopté.

## 6. Décision modificative

Section d'investissement :

Virement de crédits du C/2313 – OP 658 : - 15 000 € au C/ 2313, OP 655 : 15 000 €

## 7. Urbanisme

### a) Vente de terrains – Lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche

Lors de sa séance du 13 décembre 2010, le Conseil Municipal avait autorisé la vente des terrains du lotissement de la Gare 4<sup>ème</sup> tranche.

Le lot n°3 (parcelle 978, section 22- superficie de 6,04 ares) avait été accordé à M. Ahmet GENC et Mme Sevgi GENC domiciliés 31 rue de Sundhouse à Wittisheim (67820), qui ont souhaité récemment se rétracter.

Les acquéreurs du lot n°16 (parcelle 976/973, section 22 - superficie de 6,87 ares), M. Fabrice GISSELBRECHT et Mlle Elodie LOHMULLER domiciliés 7 rue des Lilas à Wittisheim (67820) souhaitent acquérir le lot n°14 à la place du n°16.

Il est donc proposé que le Conseil Municipal autorise la vente du terrain situé dans le lotissement 4<sup>ème</sup> tranche aux personnes qui suivent :

- Parcelle 976/973, section 22  
Lot n° 14 - superficie de 6,94 ares  
A M. Fabrice GISSELBRECHT et Mlle Elodie LOHMULLER domiciliés 7 rue des Lilas à Wittisheim (67820)  
Prix : 104 100 € TTC (87 040,14 € HT)

Adopté à l'unanimité.

### b) Périscolaire

Le Maire explique qu'une recherche de bornes sera faite sur le terrain du futur bâtiment périscolaire par le cabinet de géomètres Schaller-Roth-Simler de Sélestat pour un montant de 680 € HT soit 813,28 € TTC. (C/2313, OP 655).

D'autre part, des arbres situés sur le terrain doivent être coupés, il a été proposé de céder le bois pour la somme de 20 €, à charge de l'acquéreur de procéder à la coupe des arbres.

C'est M. Jean-Claude ECKERT qui se chargera de réaliser ces travaux et récupérera le bois.

Adopté.

## 8. Investissements

### a) Aire de remplissage

Edith SCHWAB présente le plan de l'aire de remplissage réalisé par le maître d'œuvre et relate ses visites de différents sites lors de la journée du 9 février 2011. Elle explique le principe souhaité pour le fonctionnement du projet à Wittisheim. Aujourd'hui, tous les accords nécessaires pour le démarrage des travaux pour le puits ont été accordés par la préfecture. Des devis seront sollicités pour le forage. Les travaux ne pourront démarrer qu'après avoir obtenu l'accord pour les subventions.

Adopté.

### **b) Achat de panneaux de signalisation**

Lors de sa séance du 13.12.2010 le Conseil Municipal avait retenu l'entreprise Signalisation Nouvel Horizon pour un montant de 892 € HT soit 1 066,83 € TTC pour la fourniture de panneaux de signalisation divers : cédez le passage, sortie de camion, danger, stationnement interdit etc...

Cette entreprise ayant fermé ses portes, la commerciale, recrutée nouvellement par EG SIGNALISATION de STRASBOURG nous propose les mêmes panneaux, pour le même prix.

Il est proposé de retenir EG SIGNALISATION de STRASBOURG pour la fourniture de ces panneaux d'un montant de 892 € HT soit 1 066,83 € TTC. (OP 650, C/2188). Adopté.

### **c) Travaux de terrassement au club house du FCW**

Des travaux de terrassement sont prévus au club house du FCW. Une première partie de ces travaux (terrassement sous l'auvent sur 20 cm environ, mise en forme, évacuation, démolition de dallage béton, évacuation en centre de recyclage, compactage et terrassement en surprofondeur de 50 cm pour longrine périphérique avec évacuation des déblais) sera réalisée par STRADA de SUNDHOUSE pour la somme de 994,50 €HT soit 1 189,42 € TTC. D'autres travaux suivront, un chiffrage complémentaire sera présenté lors d'une prochaine séance. La nature de la finition de cette zone a été débattue, mais elle reste encore à déterminer.

Adopté.

## **9. Divers**

### **a) Droit de préemption**

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors des transactions suivantes :

- De M. Jean-Paul JAEGLÉ à M. Fadil BUSEVAC, pour l'habitation située section 20, parcelle 162/24, 9 rue de Larroque et d'une superficie de 6,21 ares.
- De M. Jean-Luc CASPAR à M. STRUB Régis et Mme Astrid METZGER, pour l'habitation située section 30, parcelle 337/174, 30 rue de Bergheim et d'une superficie de 5,92 ares.
- De M. Richard BIRGER à Mlle Sophie BIRGER, pour l'habitation située section 22, parcelle 539/196, 8 rue du Ruisseau et d'une superficie de 6,95 ares.

### **b) Opération Oschterputz 2011**

Une opération Oschterputz sera organisée le samedi 9 avril 2011. Les membres du Conseil Municipal et les associations locales seront conviés à participer à cet événement qui sera suivi d'une collation à l'atelier communal.

### **c) Dates à retenir**

Le Maire informe les conseillers des dates à retenir :

- Le samedi 02 avril 2011 : un cross est organisé par l'école primaire, tous les conseillers sont invités à y participer.
- Le dimanche 03 avril 2011 : dans le cadre du jumelage, les conseillers sont invités à Rheinhausen, à la journée « portes ouvertes » du nouveau bâtiment du « Bürgerhaus ». La commune y tiendra un petit stand, ainsi que les Jardins de Gaïa.
- Le jeudi 14 avril 2011 : projection à Rheinhausen d'un film sur l'ingénieur hydrologique Tulla qui a travaillé en Allemagne sur les corrections du Rhin avec visite d'une exposition sur le même thème et inauguration du bar du « Bürgerhaus ». Le départ est fixé à 18h15 à la mairie pour être à 19 heures sur place.

### **d) Prochaines réunion et séance**

La commission des finances pour la préparation budgétaire aura lieu le lundi 04 avril 2011 à 19 heures en mairie. La séance budgétaire du Conseil Municipal se déroulera le mardi 19 avril à 18 heures et sera suivie d'un repas budgétaire.

### **e) Invitation à l'Assemblée Générale du Crédit Mutuel**

Le Maire présente une invitation du Crédit Mutuel à l'Assemblée Générale du 31 mars 2011 à 20 heures aux Tanzmatten à Sélestat.

### **f) Plaque commémorative au Chêne du Souvenir**

Justin Fahrner propose la mise en place, à côté du chêne du souvenir rue de Hilsenheim, d'un panneau explicatif. Il évoque l'origine et l'histoire de ce lieu et signale que depuis 1967, tous les ans, les anciens de Tambov et autres camps russes du secteur de Sélestat se recueillent près du chêne et de la statuette de la Vierge. Il propose le dévoilement de ce panneau le 1<sup>er</sup> mai prochain.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21 heures 45.**

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Marie BECK.

Le Maire,  
André KRETZ.